



CIPRA International

Rapport annuel 2006

CIPRA International
Postfach 142, Im Bretscha 22, 9494 Schaan, Liechtenstein
Tél. 00423 / 237 40 30, Fax: 00423 / 237 40 31
international@cipra.org www.cipra.org

Sommaire :

La CIPRA	3
Convention alpine : un instrument de protection et de développement durable	3
La CIPRA et l'UE	4
L'„Avenir dans les Alpes“ devient visible	4
alpKnowhow, une mine de savoirs	4
Coup d'envoi de la diffusion des savoirs avec alpService	5
alpPerformance : soutenir activement des projets pilotes durables	5
NENA, le réseau d'entreprises alpines en construction	5
climAlp : soutenir l'économie régionale et protéger le climat par des constructions intelligentes	6
Biodiversité : la nature ne connaît pas de frontières	7
Réseau de communes„Alliance dans les Alpes“	7
Un succès qui se confirme	7
Conclusion de DYNALP	7
Lancement de DYNALP²	8
L'Alliance des villages de montagne d'Asie Centrale – Lancement d'un partenariat énergétique	8
Les Villes des Alpes de l'Année développent des idées de projets	9
CIPRA Info	9
alpMedia : le nombre des abonnés à la newsletter en constante augmentation	10
Tourisme et aménagement du territoire sous le stress météorologique : la Conférence annuelle de la CIPRA 2006	10
Personnel	11
Les représentations nationales de la CIPRA	12
Finances	15
Remerciements	16

La CIPRA



La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA oeuvre pour un développement durable dans les Alpes. Elle s'engage en faveur de la préservation du patrimoine naturel et culturel, du maintien des diversités régionales et s'emploie à élaborer des solutions aux problèmes transfrontaliers de l'espace alpin. On peut trouver les principes directeurs et les statuts de la CIPRA sur Internet, en consultant le site www.cipra.org.

La CIPRA est une organisation faîtière non gouvernementale disposant de représentations dans sept Etats alpins (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Slovaquie et Suisse). Elle est le porte-parole de plus de cent associations et organisations dans l'ensemble de l'Arc alpin. La CIPRA a été fondée le 5 mai 1952. Son siège se trouve à Schaan, dans la Principauté du Liechtenstein. L'utilité publique de la CIPRA est reconnue par l'administration fiscale du Liechtenstein.

Convention alpine : un instrument de protection et de développement durable

La Convention alpine, un traité de droit public conclu entre les différents Etats alpins et l'Union européenne, a vu le jour à l'initiative de la CIPRA et au terme de longs travaux préparatoires. La CIPRA dispose d'un statut d'observateur auprès de la Convention alpine.

Cette convention est d'une importance décisive pour le développement durable dans les Alpes. Elle propose à la population des Alpes des perspectives pour un futur digne d'être vécu en traitant des questions liées à l'écologie, à l'économie et à la société d'un point de vue international à l'échelle alpine. Une multitude de projets concrets dans les domaines les plus divers sont le témoignage vivant du fait que les Alpes sont maintenant perçues comme une unité géographique s'étendant de la France jusqu'en Slovaquie, ce qui était beaucoup moins le cas avant l'élaboration de la Convention alpine.

La CIPRA considère la Convention alpine comme un instrument d'échange et de coopération, mais aussi de protection des Alpes et de développement régional durable - face à la mondialisation et à la déprise agricole, mais également face au tourisme en mutation et aux changements climatiques avec les conséquences qu'on connaît. C'est pourquoi elle s'implique dans les différents organes de la Convention alpine et présente toujours à nouveau des propositions concrètes en vue de faire évoluer la coopération et de mettre en oeuvre la Convention alpine et ses protocoles d'application.

En 2006, donc 15 ans après la signature de la Convention alpine par les Etats alpins et l'Union européenne, la Suisse et l'Italie n'ont encore ratifié aucun protocole d'application, et la Communauté européenne et Monaco n'en ont ratifié que quelques-uns.

En 2006, la CIPRA a de nouveau participé à toutes les réunions du Comité permanent de la Convention alpine ainsi qu'à différentes réunions de groupes de travail et à la 9^{ème} Conférence alpine des ministres de l'environnement.



La CIPRA et l'UE

L'UE est partie contractante de la Convention alpine, mais elle n'a pas encore ratifié les protocoles. La politique et la législation de l'Union européenne ont des incidences considérables sur le développement dans les Alpes, notamment dans les domaines suivants : normes environnementales, développement régional, développement de l'espace rural, transports et agriculture. La protection de l'environnement et le développement durable sont des facteurs clefs pour la compétitivité, placée au centre de sa politique par l'UE, au niveau régional, national et international.

C'est pourquoi, la CIPRA a multiplié ses efforts depuis 2005 pour agir également auprès de l'UE. A cette fin, elle a noué de nombreux contacts et s'efforcera désormais d'être davantage présente à Bruxelles.

L'„Avenir dans les Alpes“ devient visible

Le projet « Avenir dans les Alpes » a été lancé par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) et il bénéficie du soutien financier de la Fondation MAVA pour la protection de la nature. «Avenir dans les Alpes» est un vaste projet de gestion des savoirs qui a pour but la promotion d'un développement durable dans l'espace alpin. Particuliers, entreprises et institutions sont appelés à former un réseau afin d'échanger et de mettre en pratique des connaissances et des informations et de donner ainsi de nouvelles impulsions à un développement durable des Alpes. Par ce projet, la CIPRA fournit une contribution à la mise en œuvre de la Convention alpine.

«Avenir dans les Alpes» met en réseau et fait connaître des initiatives nouvelles ou déjà mises en œuvre, qui prennent en compte la protection de la nature, les besoins de la population et les objectifs économiques. Dans ce but, les résultats des recherches actuelles et des expériences empiriques et pratiques sont réunis, évalués et préparés afin de faciliter leur utilisation (alpKnowhow). alpService rend ces résultats accessibles à un grand nombre d'acteurs et d'actrices. Des projets pilotes durables utilisant ces connaissances bénéficient d'un soutien et d'un suivi. alpPerformance réunit les acteurs et actrices de l'innovation en mettant en œuvre un développement durable dans l'espace alpin dans une «Entreprise Alpes».

Les six thèmes suivants sont traités par «Avenir dans les Alpes» : création de plus-value régionale, capacité d'action sociale, espaces protégés, mobilité, nouvelles formes de prise de décisions, politiques et instruments.

La durée du projet s'étend de juillet 2004 à décembre 2007.

alpKnowhow, une mine de savoirs

La partie alpKnowhow du projet s'est achevée fin mai 2006 et les résultats ont été mis à disposition sur le Web : sur chacune des six thématiques, on trouve un rapport de travail avec des annexes, les 20 à 40 publications les plus importantes ainsi que 20 à 30 exemples de bonne pratique, pris dans tous les pays alpins et dans d'autres régions. Un rapport de synthèse résume les conclusions, les recommandations et les énoncés principaux sur les six thèmes et tire un bilan général sur la phase de recherche. alpKnowhow a également abouti à d'autres produits : un glossaire relatif au projet et une série de questions ouvertes à transmettre aux milieux de la recherche. En outre, la CIPRA a établi une liste de 130 liens environ.



Zukunft in den Alpen
Avenir dans les Alpes
Futuro nelle Alpi
Prihodnost v Alpah
Future in the Alps



Coup d'envoi de la diffusion des savoirs avec alpService

En 2006, l'équipe du projet a terminé la préparation d'alpService et lancé les premières activités afin que le savoir réuni sur les six thèmes du projet puisse être préparé, mis à disposition des utilisateurs et utilisatrices et diffusé.

La CIPRA a organisé une série de séminaires avec 12 manifestations internationales. Le coup d'envoi a été donné en octobre 2006 avec un séminaire qui s'est tenu à Bad Hindelang (D) sur le thème „Parcs naturels et développement régional“. Les autres séminaires, toujours organisés avec des partenaires externes, sont prévus pour 2007.

„Avenir dans les Alpes“ était co-organisateur de la conférence annuelle de la CIPRA en mai 2006. Cette conférence portait essentiellement sur le thème du changement climatique et des relations transversales avec les 6 thèmes d'„Avenir dans les Alpes“. Différents membres de l'équipe du projet ont été invités en 2006 à participer à un total de 12 séminaires et réunions externes dans différents pays des Alpes, pour y rendre compte du projet „Avenir dans les Alpes“ et de ses résultats.

Les résultats d'alpKnowhow doivent être mis à disposition sous forme de documents didactiques. L'équipe du projet a élaboré un concept à cet effet en 2006. D'autre part, on a déjà fait de premières démarches, avec un concept sommaire et une enquête à l'échelle alpine menée auprès d'expert-e-s, afin d'étudier la faisabilité et de définir les modalités d'un master sur le thème „Excellence in Alpine Development“.

Afin que les habitants d'autres régions du monde puissent également profiter des découvertes d'Avenir dans les Alpes, l'équipe du projet a préparé en 2006 une coopération avec l'organisation de développement „Inwent“ en vue de travailler avec des acteurs et actrices de l'Himalaya ainsi qu'un séminaire à Budapest sur les régions de montagne d'Europe de l'Est.

Le 3^{ème} Rapport sur l'état des Alpes sera un instrument de diffusion central pour un grand nombre d'acteurs et d'actrices. D'importants travaux préalables ont été effectués dans ce but en 2006.

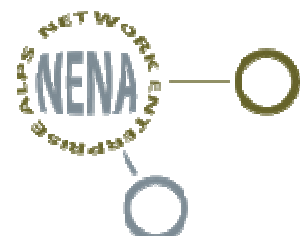
alpPerformance : soutenir activement des projets pilotes durables

L'une des réalisations majeures d'„Avenir dans les Alpes“ doit être un réseau d'entreprises alpines axées sur la durabilité et l'innovation, dont la mise sur pied a débuté en 2006 (voir prochain point du rapport). Depuis le printemps 2006, des communes membres du réseau „Alliance dans les Alpes“ travaillent à une première mise en application des connaissances réunies, dans le cadre du projet DYNALP². Nous en rendons compte ci-dessous, au chapitre consacré au réseau de communes „Alliance dans les Alpes“.

L'équipe du projet est toujours en contact avec les 8 projets lauréats du concours Avenir dans les Alpes de 2005. La majeure partie des projets que les lauréats voulaient réaliser en utilisant l'argent du prix, ont déjà été mis sur pied et achevés en 2006. Parmi eux, on peut citer par ex. la publication d'un livre en plusieurs langues sur les initiatives prises avec succès à Werfenweng (A), l'amélioration du public-private partnership pour la gestion du parc paysager de Logarska Dolina ou encore des travaux préalables à la création du parc régional de Kamnik Savinja Alpen (Slo).

NENA, le réseau d'entreprises alpines en construction

L'idée d'un réseau d'entreprises tournées vers l'avenir dans les Alpes, similaire au réseau de communes „Alliance dans les Alpes“, qui a beaucoup facilité l'accès de la CIPRA aux communes de tout l'espace alpin, est née d'„Avenir dans les Alpes“. Pour pouvoir donner un large soutien à la réalisation de ce projet, la CIPRA a soumis un projet intitulé Network Enterprise Alps NENA au



quatrième appel d'Interreg IIIB, d'entente avec des partenaires de tous les pays alpins. Ce projet a été accepté en février 2006.

Dans le cadre de ce projet Interreg IIIB, CIPRA International est en particulier responsable de trois unités de travail : relations publiques, développement et mise en oeuvre de coopérations régionales et constitution du réseau d'entreprises. Diverses activités ont été effectuées dans ce sens : élaboration des concepts dans ces 3 domaines d'activité du projet, assistance à l'élaboration du site Internet <http://www.nena-network.net/>, communication interne et publique régulière sur l'évolution du projet, identification des membres possibles du réseau (entreprises et leurs organisations faitières), échanges réguliers avec les partenaires régionaux du projet.

climAlp : soutenir l'économie régionale et protéger le climat par des constructions intelligentes



La CIPRA a lancé une campagne d'information en 2005 sur la base des résultats du projet „climalp“ initié en 2004. Son objectif est de mettre en oeuvre les résultats de climalp 04 dans l'ensemble des Alpes. Cette campagne entend faire prendre conscience à la population que les maisons à faible consommation énergétique construites dans les Alpes avec du bois régional contribuent à protéger le climat et à relancer l'économie régionale. Par cette campagne d'information, la CIPRA souhaite fournir une contribution à la protection du climat, au développement durable dans l'espace alpin et à la mise en oeuvre de la Convention alpine et de ses protocoles Forêts de montagne et Energie. A l'origine, il était prévu que le projet dure deux ans, jusqu'à la fin 2006. Ce délai a été prolongé entre-temps, car le projet s'est bien établi dans de nombreux pays alpins, où l'on a déjà entrepris de vastes activités, qui porteront leurs fruits bien au-delà de 2006. En outre, les projets de protection du climat sont plus actuels que jamais. La 12^{ème} Conférence mondiale sur le climat de Nairobi/Kenya ou les derniers rapports de l'IPCC et de l'OEDC en témoignent.

En 2006, la CIPRA a pu profiter des structures mises sur pied et des expériences faites au cours de l'année précédente. De nombreux contacts ont été noués, des banques d'adresses créées, de premières manifestations d'information réalisées et des demandes de subventions nationales présentées. Une réunion de tous les responsables nationaux du projet, organisée à Schaan/FL à la mi-janvier, a permis d'échanger ces premières expériences, de définir des besoins communs et de trouver des possibilités de coopération future. Le site Internet www.climalp.info (maintenant : www.cipra.org/climalp) continue d'être mis à jour régulièrement. Des news et des annonces de manifestations sont mises en ligne.

Une dizaine de manifestations d'information en Italie, en France, en Allemagne et en Autriche ont constitué l'élément central de la campagne climalp en 2006. Pour disposer d'un instrument de communication, CIPRA Allemagne a conçu une exposition composée de cinq grands posters, qui ont été traduits en français et en italien et utilisés lors de différentes manifestations - par exemple dans le cadre de la grande conférence annuelle de la CIPRA à Bad Hindelang/D, qui portait sur le changement climatique dans l'espace alpin. CIPRA International a également élaboré une présentation PowerPoint sur climalp, qui a été largement utilisée (de/fr/it/sl). CIPRA Autriche a intégré les actes de sa conférence sur le thème „Construire dans les Alpes de manière performante sur le plan énergétique et en toute sécurité “ dans une publication d'une bonne centaine de pages qui bénéficie toujours d'un grand succès à sa deuxième édition. Une première excursion a été organisée en Autriche en 2006, quatre autres sont en préparation pour 2007.

Le projet est financé par la Principauté du Liechtenstein, par l'International Lottery in Liechtenstein Foundation, Vaduz/FL, par la Fondation Fürstlicher Kommerzienrat Guido Feger, Vaduz/FL, par la Fondation Karl Mayer, Vaduz/FL et par la Fondation Gerda

Techow, Vaduz/FL. En outre, des activités de mise en oeuvre à l'échelle nationale sont partiellement prises en charge par des bailleurs de fonds dans les pays concernés.

Biodiversité : la nature ne connaît pas de frontières

Le WWF, la CIPRA, le Comité scientifique international de recherche alpine ISCAR et le Réseau Alpin des Espaces Protégés ont élaboré ensemble une vision relative à la biodiversité pour les Alpes. Un projet de mise en oeuvre - subdivisé en un avant-projet et un projet principal sur plusieurs années - a été développé sur cette base en 2006, concernant plus particulièrement la thématique des corridors entre les espaces protégés et d'autres lieux de la biodiversité dans les Alpes. L'objectif général de ce projet est la création d'un réseau écologique sur l'ensemble de l'Arc alpin et au-delà. Pour y arriver, il est impératif d'intégrer davantage les personnes concernées dans les territoires en question et de travailler en étroite collaboration avec les États alpins. Une demande de soutien à un avant-projet intitulé „Continuum écologique“ a été élaborée en 2006 avec les partenaires mentionnés et, au printemps 2007, elle a reçu une réponse favorable de la Fondation MAVA pour la protection de la nature.



Réseau de communes "Alliance dans les Alpes"

Un succès qui se confirme



Le Réseau de communes «Alliance dans les Alpes», dont la CIPRA est un des co-fondateurs, est une preuve vivante du fait que le développement durable et la mise en oeuvre de la Convention alpine peuvent également être réalisés au niveau des communes. L'échange de connaissances spécialisées et de bons exemples entre communes et vallées partout dans l'Arc alpin est impressionnant. Il n'est donc pas étonnant de voir que toujours plus de communes souhaitent y adhérer. Le nombre de communes membres du Réseau a passé de 200 à

230 entre 2005 et 2006.

La CIPRA exerce la fonction d'organe de coordination au sein de ce réseau. A ce titre, elle participe à des manifestations et soutient la présidence du Réseau de communes dans ses activités. Dans cet esprit, la CIPRA a participé en 2006 à la préparation et à la réalisation de 3 réunions du comité, de 4 réunions des animateurs et animatrices et de la 10^{ème} rencontre annuelle de Ponte Tresa/CH, les 6 et 7 octobre.

En outre, la CIPRA assure l'entretien et la mise à jour du site Internet du Réseau de communes (www.alpenallianz.org). Elle contribue aussi à la préparation et à la diffusion de l'INFO du réseau. A l'occasion, la CIPRA soutient aussi d'autres possibilités d'échange entre communes. La personne responsable de la direction du projet a par exemple invité les représentant-e-s de communes françaises à Werfenweng/A pour leur faire connaître les possibilités offertes par une mobilité touristique durable.

Conclusion de DYNALP

Le Réseau de communes a réalisé entre 2003 et le début de l'été 2006 un projet Interreg IIIB sous le nom de „DYNALP“, consacré au tourisme rural et à l'aménagement du paysage. La CIPRA a fourni un travail consultatif et organisationnel dans ce projet et s'est occupée des aspects techniques de la



communication (banques de données, Internet www.dynalp.org, newsletters électroniques).

La partie centrale de DYNALP est constituée par les 52 projets de mise en œuvre dans les communes et par les séminaires thématiques communs. Les communes DYNALP ont réalisé des projets dans les secteurs du tourisme, de la protection de la nature et de l'entretien des paysages, de l'agriculture de montagne ainsi que du développement durable et de l'aménagement du territoire. Elles ont ainsi apporté une contribution concrète à la mise en œuvre de la Convention alpine et d'un développement durable au niveau communal. Tous les projets sont présentés dans leur langue nationale et en anglais sur www.dynalp.org, où il est possible de sélectionner ces données en fonction des pays et des thèmes.

Des contenus pratiques et utiles ont été présentés, discutés et travaillés dans quatre séminaires thématiques puis mis en application chez eux par les différents participant-e-s.

Les résultats des projets réalisés dans les communes DYNALP ont été présentés par une exposition de posters, du 18 au 20 mai 2006, à Bad Hindelang/D, lors de la conférence internationale de clôture.

Lancement de DYNALP²



En collaboration avec le réseau de communes, la CIPRA a développé un projet pour succéder à DYNALP, dans lequel les CIPRA nationales joueront un rôle plus important. La Fondation MAVIA pour la protection de la nature a décidé en décembre 2005 de financer ce projet subséquent (DYNALP²). Ce projet verra une première mise en application des connaissances réunies au travers d'„Avenir dans les Alpes“ par des communes membres du réseau „Alliance dans les Alpes“. Les résultats des recherches d'„Avenir dans les Alpes“ seront transposés dans des projets communaux et régionaux.

En 2006, la CIPRA a coordonné de premières activités pour ce projet :

- Organisation des structures pour une bonne réalisation du projet. La direction du projet incombe à la CIPRA, qui travaille en étroite collaboration avec le secrétariat du réseau de communes à Mäder/A et qui reçoit le soutien du réseau d'animateurs et d'animatrices ainsi que d'un groupe de travail.
- 1^{ère} opération d'appels à projets pour l'obtention d'un cofinancement dans les communes membres : 22 des 73 projets présentés ont été acceptés. Le jury qui a choisi les lauréats du concours „Avenir dans les Alpes“, a aussi déterminé quels seront les projets communaux financés dans le cadre de DYNALP².
- Manifestations communes : réalisation d'une conférence internationale à Bad Hindelang/D (20.05.06) dans le cadre de la conférence annuelle de la CIPRA, en vue du lancement du projet DYNALP² et préparation des séminaires et des excursions thématiques pour 2007.

La CIPRA soutient la mise en réseau et la communication par le lancement du nouveau site Internet www.alpenallianz.org/dynalp, par la nouvelle rubrique DYNALP² dans le flashinfo électronique, par la rédaction d'articles (notamment pour l'INFO du réseau) et par plusieurs communiqués de presse dans tous les pays alpins.

L'Alliance des villages de montagne d'Asie Centrale – Lancement d'un partenariat énergétique

Depuis l'Année internationale de la montagne 2002, la CIPRA participe, en collaboration avec le Réseau de communes Alliance dans les Alpes et la Direction suisse du

développement et de la coopération DDC, à la création d'un réseau de communes en Asie centrale. Après avoir présenté des exposés au Kirghizistan en 2002, la CIPRA a eu la chance de contribuer à la fondation de l'Alliance des villages de montagne d'Asie Centrale au Tadjikistan en juin 2003.

A la demande du réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ et afin d'encourager la coopération entre les communes alpines et celles d'Asie centrale, la CIPRA a élaboré en 2006 une proposition de partenariat énergétique. Des communes des Alpes peuvent aider des communes de l'Alliance de villages de montagne d'Asie centrale à améliorer l'isolation de leurs maisons ou à construire des poêles performants sur le plan énergétique. La CIPRA soutient ce partenariat par des informations régulières aux communes d'„Alliance dans les Alpes“ et assure le contact avec l'Alliance de villages de montagne d'Asie centrale.

Les Villes des Alpes de l'Année développent des idées de projets



Depuis 2003, la CIPRA est chargée de la direction de la «Communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année». Comme pour le Réseau de communes «Alliance dans les Alpes», la CIPRA s'occupe des domaines communication, information, conseils et administration, ainsi que du site Internet (www.alpenstaedte.org). Fin 2006, la communauté d'intérêts a été convertie en association Ville des Alpes de l'Année e.V. et le mandat de la CIPRA reconduit dans le même cadre.

La Ville des Alpes de l'Année 2006 était Chambéry en France. Pour 2007, le jury, où sont représentés la Communauté de travail des Villes alpines et Pro Vita Alpina en plus de la CIPRA, a choisi la ville italienne de Sondrio.

Le réseau des Villes des Alpes a été renforcé en 2006, par la consolidation de liens non seulement internes mais aussi externes. En coopération avec la Convention alpine, la ville de Chambéry et le Réseau alpin des espaces protégés, le secrétariat a participé à la préparation de la réunion qui s'est tenue le 9 mars 2007 à Chambéry, sur les relations entre villes des Alpes et régions environnantes.

Un vaste transfert de connaissances entre les villes des Alpes a eu lieu en 2006, en particulier sur les thèmes de l'„énergie“ et de la „nature en ville“. Lors d'un séminaire organisé le 22 septembre à Trente (I), les représentant-e-s et les expert-e-s de Trente (I), Sonthofen (D), Villach (A) et Bad Reichenhall (D) ont creusé l'idée de réaliser un projet commun dans le domaine de l'énergie avec un cofinancement de l'Union européenne. Le secrétariat a alors élaboré une esquisse de projet qui a été présentée à la deuxième assemblée des membres, en novembre. Lors de cette assemblée, on a décidé à l'unanimité de préparer une demande de soutien pour un projet commun et de la soumettre au premier appel à projets du programme Interreg IVB Alpine Space de l'UE en 2007.

CIPRA Info

Le CIPRA-Info est aujourd'hui une source d'informations très appréciée sur des thèmes d'actualité dans les Alpes. Le tirage de cette revue en quatre langues de 12 à 20 pages s'élève actuellement à 11'500 exemplaires.

Le premier numéro est paru il y a vingt-deux ans. Il n'était alors qu'un mince feuillet en allemand et en français. Une version italienne du CIPRA Info est paru pour la première fois en 1990.

Depuis que la CIPRA publie les informations d'actualité sous forme de newsletters bimensuelles dans alpMedia, le CIPRA-Info est devenu un forum pour l'approfondissement de thèmes prioritaires importants.

Les trois numéros de 2006 étaient consacrés aux thèmes suivants : „Services publics : privatisation de l'intérêt général ?“ (n°79), „ Le climat et les Alpes en mutation. Tourisme et aménagement du territoire sous le stress météorologique“ (n°80), et „Le tourisme d'hiver en mutation - Skier aujourd'hui et pour toujours, amen ??“, n°81, ce numéro étant le premier à bénéficier d'une nouvelle mise en page.



alpMedia : le nombre des abonnés à la newsletter en constante augmentation

Au cours de l'Année internationale de la montagne 2002, la CIPRA a lancé, avec alpMedia, un service d'information ambitieux pour la promotion d'un développement durable dans les Alpes (www.alpmedia.net, maintenant www.cipra.org/alpmedia). Une newsletter paraît actuellement toutes les deux semaines dans les quatre langues des Alpes. Elle est envoyée par e-mail et publiée simultanément sur Internet. Un résumé en anglais est édité tous les deux mois.



Alors qu'en 2002 environ 1800 personnes étaient abonnées à la newsletter, on compte aujourd'hui plus de 5'500 destinataires dans le monde entier. Nous expédions chaque année plus de 135'000 newsletters.

Il n'existe actuellement pas de financement séparé pour alpMedia. Le service d'information est financé par le budget général de la CIPRA. Un nouveau dossier sur le thème des „Corridors écologiques dans l'espace alpin“ a été élaboré en 2006.

Tourisme et aménagement du territoire sous le stress météorologique : la Conférence annuelle de la CIPRA 2006



La Conférence annuelle 2006 de la CIPRA s'est tenue du 18 au 20 mai à Bad Hindelang/D sur le thème „ Le climat et les Alpes en mutation. Tourisme et aménagement du territoire sous le stress météorologique“.

Cette conférence était consacrée aux menaces croissantes que les dangers naturels font peser sur les régions alpines et aux conséquences du changement climatique pour le tourisme alpin. Elle avait également pour but de présenter des exemples de bonne pratique concernant des stratégies d'adaptation au changement climatique dans le domaine des risques naturels et du tourisme ainsi que de la réduction du CO2. En outre, différentes excursions

ont également été réalisées pour illustrer les stratégies d'adaptation à discuter. Cette conférence a attiré plus de 200 participant-e-s.

La conférence de clôture du projet Interreg IIIB DYNALP avait lieu dans le même cadre que la conférence annuelle. Les actes de la conférence ont été publiés en quatre langues sous le même intitulé.

Sur la base des expériences et du succès de la première Semaine alpine organisée en 2004 à Kranjska Gora/SI, il est prévu de réaliser une seconde Semaine alpine en 2008. Cette manifestation sera mise sur pied par l'ISCAR, l'ALPARC, „Alliance dans les Alpes“ et peut-être le CAA et elle aura lieu en même temps que la conférence annuelle 2008 de la CIPRA. Pour mettre sur pied et réaliser au mieux cette manifestation, la collaboration entre les partenaires concernés a déjà débuté en 2006. Le thème, le lieu et la date ont été fixés :

- Thème : Innover [dans] les Alpes
- Lieu : Pays des Ecrins, l'Argentière-la-Bessée / France
- Date : 11-14.06.2008

Personnel

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de la CIPRA. Elle comprend les représentations nationales avec six voix chacune, et la représentation régionale du Tyrol du Sud avec deux voix. Le Nederlandse Milieugroep Alpen est membre bienfaiteur et participe aux réunions avec une voix consultative. L'Assemblée des délégués se réunit en règle générale une fois par an, comme en 2006, où la réunion a eu lieu le 18 mai à Bad Hindelang / Allemagne.

Le Comité directeur est un organe un peu plus restreint, où chaque représentation nationale a deux voix, et la représentation régionale une voix. Sa réunion annuelle s'est tenue à Schaan les 20 et 21 janvier 2006. C'est déjà devenu une tradition d'inviter les directeurs et directrices des représentations nationales de la CIPRA à se rencontrer pendant deux demi-journées avant la réunion du Comité directeur pour un échange d'idées qui peut servir de base pour une bonne communication.

Le Comité directeur de la CIPRA est élu pour trois ans. Il se compose d'un président, de deux ou plusieurs vice-présidents et du trésorier.



De gauche à droite : Dominik Siegrist (CH), président, Helmuth Moroder (I), 1er vice-président, Katharina Lins (A), 2^{ème} vice-présidente, Jernej Stritih (SI), 3^{ème} vice-président, Josef Biedermann (FL), trésorier

Cinq réunions du Comité directeur ont eu lieu en 2006, dont quatre sous forme de téléconférences et une sous forme d'une rencontre sur deux jours dans le Vinschgau, dans le Tyrol du Sud (Italie).

En 2006, le Secrétariat de la CIPRA comprenait le directeur, le responsable de la communication, quatre chargés de projet, deux assistant-e-s à la direction de projet, la secrétaire et les deux collaboratrices auxiliaires. Par ailleurs, deux à trois stagiaires

travaillent toujours à la CIPRA. Le directeur adjoint Michel Revaz a quitté la CIPRA en 2006.



De gauche à droite : Andreas Götz, directeur, Giuseppe Falbo, responsable de la communication, Wolfgang Pfefferkorn, Aurelia Ullrich, Felix Hahn, Claire Simon, chargés de projet



De gauche à droite : Serena Rauzi, Kirsten Timmer, assistantes à la direction de projet, Petra Beyrer, secrétaire.

Des membres du Comité directeur tout comme le personnel du secrétariat et les représentant-e-s des CIPRA nationales ont tenu des conférences et des présentations et participé à des tables rondes dans d'innombrables manifestations partout dans l'espace alpin.

Les représentations nationales de la CIPRA

Outre le Secrétariat de CIPRA-International au Liechtenstein, des représentations nationales de la CIPRA existent dans les pays suivants :

- **Allemagne:** Heinrichgasse 8, D-87435 Kempten/Allgäu
Tél.: 0049 831 520 95 01, Fax: 0049 831 18 024
info@cipra.de, www.cipra.de
Directeur à 50% plus env. 25 % projets, plus ½ poste de collaborateur au secrétariat et un poste de stagiaire

Organisations membres :

Bergwacht im Bayerischen Roten Kreuz
Deutscher Alpenverein
Landesbund für Vogelschutz in Bayern
Schutzgemeinschaft Deutscher Wald
Bund Naturschutz in Bayern
Verband Deutscher Berg- und Skiführer
Verein zum Schutz der Bergwelt
Bodensee-Stiftung
Mountain Wilderness Deutschland
Institut für Meteorologie und Klimaforschung (Garmisch)

- *France*: MNEI, 5 place Bir Hakeim, F-38000 Grenoble
Tél.: 0033 476 48 17 46, Fax.: 0033 476 48 17 46
france@cipra.org
Directeur à 100% , chargé de projet à 100%, stagiaire à 100%

Organisations membres :

Association Dauphinoise pour l'Aménagement de la Montagne (ADAM)
Association des amis du PNR de Chartreuse
Association nationale pour la protection des Eaux et rivières (ANPER TOS)
Centre de la Nature Montagnarde
Fédération française des clubs d'alpinisme et de montagne (FFCAM)
Fédération française de montagne et d'escalade (FFME)
Fédération française de randonnée pédestre (FFRP)
Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA)
Fédération française union touristique des amis de la nature (FFUTAN)
Mountain Wilderness France
Parc National des Ecrins
Parc National de la Vanoise
Parc National du Mercantour
Parc naturel régional de la Chartreuse

- *Italie*: C/o Pro Natura, via Pastrengo 13, I-10128 Torino
Tél.: 0039 011 548 626, Fax: 0039 011 503 155, cipra@arpnet.it
Un directeur à 100% et des collaborateurs qui font leur service civil

Organisations membres :

Club Alpino Italiano
Dachverband für Natur- und Umweltschutz in Südtirol
Canoa Club Trento
Ecoistituto del Friuli Venezia Giulia
Gruppo Amici della Natura
Gruppo Ricerche Cultura Montana
Istituto Nazionale di Urbanistica (INU)
Italia Nostra
Lega Italiana Protezione Uccelli
Legambiente
Mountain Wilderness
Valle d'Aosta Ambiente
WWF Italia, pagine Alpi del WWF Italia
Pro Natura Torino
Parco Nazionale delle Dolomiti Bellunesi
Parco delle Orobie Valtellinesi
Laboratorio di Antropologia Culturale delle Alpi Marittime (LASA)
Parco Nazionale dello Stelvio
Parco delle Alpi Marittime
Parco Nazionale della Val Grande
Federazione Italiana di Parchi e delle Riserve Naturali (Federparchi)
S.O.S. Dolomites
Servizio Glaciologico Lombardo

- *Autriche*: Alserstrasse 21/1/5, A-1080 Wien
Tél.: 0043 1 40 113-36 oder -34, Fax: 0043 1 40 113-50
silvia.winter@cipra.org, www.cipra.at
Une directrice à 50%, un responsable du service d'information de la CIPRA pour la Convention alpine à 100%
25% formation d'universitaires

Organisations membres :
Arbeitsgemeinschaft der Berg- und Naturwachten Österreichs
Naturfreunde Österreich
Österreichischer Alpenschutzverband
Österreichischer Alpenverein
Österreichischer Forstverein
Österreichischer Naturschutzbund
Österreichischer Touristenklub
Zentralstelle der Österreichischen Landesjagdverbände
Verband Österreichischer Höhlenforscher

9 provinces :
Burgenland
Carinthie
Haute Autriche
Basse Autriche
Salzbourg
Styrie
Tyrol
Vorarlberg
Vienne

- *Suisse*: Hohlstrasse 489, CH-8048 Zürich
Tél.: 0041 (0)44 431 27 30, Fax: 0041 (0)44 430 19 33, schweiz@cipra.org
20% directeur, 25% projets (Convention alpine, Forum, Feux dans les Alpes, climalp Suisse, Avenir dans les Alpes)

Organisations membres :
Pro Natura
WWF Suisse
Club alpin suisse CAS
Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO)/BirdLife Suisse
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage FP
Patrimoine Suisse
Association Transports et Environnement Suisse (ATE)
Initiative des Alpes
Mountain Wilderness Suisse
Amis de la Nature Suisse (FSAN)
Rheinaubund (Communauté suisse de travail pour la nature et le patrimoine national)
Fondation suisse de la Greina
Grimselverein
Vereinigung Bündner Umweltorganisationen
Fondazione Uomonatura

- *Slovénie*: Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana
Tél.: 00386 1 200 78 00 (int.209), Fax: 00386 1 273 589
cipra@gozdis.si, www.cipra.si
Un directeur à 50%

Organisations membres :
Planinska zveza Slovenije
Društvo arhitektov Slovenije
Inštitut za geografijo
Prirodoslovno društvo Slovenije
Gozdarski inštitut Slovenije
Občina Tolmin

Ministrstvo za kmetijstvo gozdarstvo in prehrano
Ministrstvo za okolje in prostor

- *Liechtenstein*: c/o Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz,
Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan, Tél.: 00423 232 52 62, Fax: 00423 237 40 31
info@lgu.li, www.lgu.li

Directrice à 5%

Organisations membres :

Botanisch-Zoologische Gesellschaft BZG
Fischereiverein Liechtenstein
Liechtensteiner Alpenverein LAV
Liechtensteiner Forstverein
Liechtensteiner Tierschutzverein
Liechtensteinische Jägerschaft
Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz LGU
Liechtensteinischer Ornithologischer Landesverband LOV
Solargenossenschaft Liechtenstein
Verkehrs-Club Liechtenstein VCL

Autres organisations partenaires :

Verein Holzkreislauf

Liechtensteinischer Imkerverein

- La représentation régionale CIPRA-Tyrol du Sud est représentée par
l'Organisation faitière pour la protection de l'environnement du Tyrol du Sud
Kornplatz 10, I-39100 Bolzano, tél.: 0039 0471 97 37 00
Fax: 0039 0471 97 67 55, info@umwelt.bz.it, www.umwelt.bz.it
Directeur à 100%, 50% administration, 60% projets

Organisations membres :

Alpenverein Südtirol (AVS)
Arbeitsgemeinschaft für Natur- und Umweltschutz Pustertal (ARGENUP)
Arbeitskreis Südtiroler Mittel-, Ober- und BerufsschullehrerInnen (ASM)
Arche B - Verein für umwelt- und menschengerechtes Bauen und Leben
Arbeitsgemeinschaft für Vogelkunde und Vogelschutz in Südtirol (AVK)
Bund Alternativer Anbauer (BAA)
Heimatpflegeverband Südtirol
Lia per Natura y Usanzas
Südtiroler Gesellschaft für Gesundheitsförderung
Südtiroler Tierschutzring
Südtiroler Schützenbund
Südtiroler HochschülerInnenschaft (sh.asus)
Touristenverein "Die Naturfreunde" Meran
Umweltschutzgruppe Vinschgau
Verband Südtiroler Berg- und Skiführer
Verbraucherzentrale Südtirol

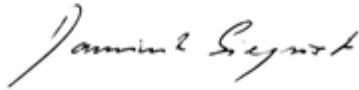
Finances

En 2006, CIPRA International a subi une perte de 24.764,00 CHF avec des recettes de 2.240.123,00 CHF et des dépenses de 2.264.887,00 CHF. Cette perte est couverte par la fortune actuelle de l'association, qui s'est accrue de façon continue au cours de ces dernières années.

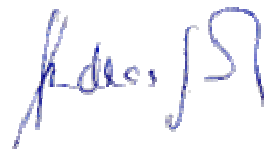
Remerciements

CIPRA International remercie la Principauté du Liechtenstein, qui finance une partie importante des frais courants de la CIPRA ainsi que de nombreux projets, de même que l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV), pour son soutien accordé depuis de longues années. Nos plus cordiaux remerciements vont aussi à tous les bailleurs de fonds mentionnés dans ce rapport annuel pour le soutien qu'ils ont accordé à nos projets. Il s'agit notamment de la Fondation MAVA pour la protection de la nature à Montricher/CH, de l'Aage V. Jensen Charity Foundation, à Vaduz, de l'International Lottery in Liechtenstein Foundation, à Vaduz/FL, de la Fondation Fürstlicher Kommerzienrat Guido Feger, à Vaduz/FL, de la Fondation Karl Mayer, à Triesen/FL et de l'Union européenne / Interreg IIIB.

Schaan, le 27 août 2007



Dominik Siegrist
Président de CIPRA International



Andreas Götz
Directeur de CIPRA International